

L'OCCITAN-LANGUE D'OC, langue originelle de Provence-Alpes-Côte d'Azur

La langue originelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la langue d'oc ou langue occitane, dont le territoire s'étend de l'Atlantique aux Alpes. Comme toute langue qui n'a pas été normalisée par un pouvoir d'Etat, elle comporte une pluralité d'expressions linguistiques, dont les variantes sont notamment, dans notre région, le provençal rhodanien, le

provençal central, l'alpin, le niçois ou le mentonnais...

Toutes ces variantes sont d'égale valeur et la représentent, chacune dans leur aire d'usage, de façon pleinement légitime.

L'unité de la langue est garantie par un haut degré d'intercompréhension entre tous ceux qui la parlent couramment.



«La langue d'oc, ainsi nommée à cause de cette affirmation qui lui est particulière, et qui est usitée depuis Nice jusqu'à Bordeaux.»

Frédéric MISTRAL,
Trésor dóu Felibrige,
article «o»

L'occitan-langue d'oc est une langue romane parlée dans le sud de la France, en Espagne et en Italie.

Quel avenir pour la langue d'oc MARSEILLE 30 NOVEMBRE 2013 • 14h - 18h Communauté Urbaine MPM - Parc du Pharo L'occitan en Provence-Alpes-Côte d'Azur?



Parc du Pharo
58, boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

• Parking à proximité :
Parking Pharo,
69 Impasse Clerville, 13007 Marseille

• Ligne de Bus :
Ligne de Bus 81 Marseille :
Le Pharo <=> Métro saint-Just

Entrée sur réservation (Nous vous remercions de confirmer votre présence).

CONTACT : Coordination Anem Òc

Secrétariat : 06 77 49 37 78 - 04 42 59 43 96 • comitat.anem-oc@club-internet.fr

CONTACTER LES ASSOCIATIONS



FELCO - AELOC - APLR
• Association pour l'Enseignement
de la Langue d'Oc, oebmestre@aeloc.fr
• APLR, Académie de Nice
olivier.pasquetti@ac-nice.fr



FELIBRIGE
Maintenance de Provence
contact@felibrige.org



CALANDRETA
Federacion de Provença
ecolecalandretaorange@orange.fr



IEO-CREO
Institut d'Estudis Occitans
Provença-Aups-Còsta d'Azur
ieopaca@ieo-oc.org

Quel avenir pour la langue d'oc

MARSEILLE 30 NOVEMBRE 2013
Communauté Urbaine MPM - Parc du Pharo

L'occitan en Provence-Alpes- Côte d'Azur ?

14 h - 18 h
COLLOQUE

Avec le soutien du Conseil Régional, du
Conseil Général des Bouches-du-Rhône
et de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Méditerranée.

COORDINATION ANEM ÒC !



APLR, Académie de Nice



Les langues de France à la croisée de chemin : CONSTRUISONS UN AVENIR POUR NOTRE LANGUE !

Urgence ?

Les agressions de l'histoire mettent en question la survie même de notre langue. L'UNESCO qualifie l'occitan-langue d'oc de « sérieusement en danger ». Son avenir exige une prise de conscience collective et une action énergique.

Qui ?

L'initiative du colloque revient à la Coordination Anem Òc!, qui rassemble au niveau régional les deux grands mouvements historiques de promotion de l'occitan-langue d'oc, le Félibrige et l'Institut d'Etudes Occitanes, avec les réseaux agissant dans le domaine de l'enseignement : la Fédération des Calandretas, l'Association pour l'Enseignement de la Langue d'Oc et l'Association des Professeurs de Langue Régionale de l'Académie de Nice.

Avec qui ?

Les promoteurs du colloque ont lancé un appel à tous les porteurs de l'intérêt général, élus locaux et nationaux de la région, décideurs et militants.

Après une présentation de la langue par le linguiste Claude Hagège, seront développées différentes initiatives en faveur des langues régionales dans d'autres régions et en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces initiatives peuvent inspirer les propositions pour construire dans notre région une stratégie collective efficace.

Pour quoi faire ?

Ce premier forum doit être le premier acte d'une convergence des politiques publiques et des engagements associatifs. Nous voulons fédérer toutes les énergies, à tous les niveaux de notre région, et en liaison étroite avec celles où se pratique l'occitan-langue d'oc, pour faire vivre des structures efficaces et un plan d'actions pleinement crédible.



PROGRAMME

Modérateur des débats et interventions : Monsieur Médéric GASQUET-CYRUS,
Laboratoire Parole et Langage, UMR 7309 CNRS - Aix-Marseille Université

Réalisateur des documentaires : Monsieur Jean-Pierre BELMON

13 h 30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS.

14 h

- Discours d'ouverture de Monsieur le Président Eugène CASELLI (ou son représentant).
- Présentation par Monsieur Michel VAUZELLE, Président du Conseil Régional (ou son représentant).
- Présentation de la Coordination Anem Òc ! Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Définir la langue pour affirmer sa légitimité et l'unité de notre région.

DOCUMENTAIRE : *Les jeunes locuteurs et apprenants, avenir de l'occitan-langue d'oc.*

- Monsieur Claude HAGÈGE, Linguiste, Professeur Honoraire au Collège de France :

«Quelle définition pour la langue en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?»

- Monsieur José DEULOFEU, Professeur Honoraire Aix-Marseille Université :

«L'occitan-langue d'oc dans la romanité :

une clef de l'intercompréhension des langues romanes».

Les politiques publiques régionales en faveur des langues de France : un exemple pour Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

DOCUMENTAIRE : *La langue comme choix démocratique local.*

- Monsieur Guilhem LATRUBESSE, Conseiller Régional de Midi-Pyrénées :

«Ambitions d'une politique linguistique en Midi-Pyrénées».

- Madame Léna LOUARN, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bretagne en charge de la langue bretonne :

«Développement de la langue, développement de la région».

Les expériences locales sont-elles transférables au niveau régional ?

DOCUMENTAIRE : *Signalétique et présence publique de la langue.*

- Madame Martine CASERIO, Adjointe au Maire de Menton déléguée à la Culture :

«La présence du Mentonnais dans l'espace public,

marqueur de l'identité et enjeu stratégique de développement».

- Madame Arlette OLLIVIER, Conseillère Municipale d'Aix-en-Provence déléguée à la culture provençale :

«Importance du Provençal dans une politique municipale : Aix-en-Provence, un exemple».

- Monsieur Salem CHAKER, Professeur de Berbère à Aix-Marseille Université, MMSH, IREMAM :

«La langue berbère en France et en Provence. Une vie linguistique envers et contre tout».

16 h 30 PAUSE.

L'occitan-langue d'oc comme outil de développement interrégional.

DOCUMENTAIRE : *L'économie et la langue régionale.*

- Introduction de Monsieur Hervé GUERRERA, Conseiller Régional délégué au Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire.
- Monsieur Belkacem LOUNES, Conseiller Régional de Rhône-Alpes :

«Politiques linguistiques et transfrontalité. La langue régionale comme enjeu de développement».

- Monsieur David GROSCLAUDE, Conseiller Régional d'Aquitaine :

«L'Office Public de la langue occitane, un outil de développement interrégional de l'occitan-langue d'oc».

Les perspectives d'avenir : évolutions réglementaires et législatives.

DOCUMENTAIRE : *Les médias, outil de la transmission de la langue.*

- Monsieur Paul MOLAC, député du Morbihan :

«Une loi pour les langues de France ?».

DOCUMENTAIRE : *La création en langue.*

- Synthèse et conclusion de Monsieur Philippe LANGEVIN, professeur à Aix-Marseille Université :

«Le développement de l'occitan-langue d'oc en Provence-Alpes-Côte d'Azur».

- Discours de Clôture de Monsieur André GUINDE, Vice-président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône
- et de Madame Aïcha SIF, Présidente de la Commission Culture du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

18 h 15 APÉRITIF.